

Bex, le 2 mai 2023

Postulat « Une piscine naturelle à Bex »

La Nature est omniprésente à Bex. Du Rhône au Glacier des Diablerets, les 96km² qui composent notre territoire sont depuis fort longtemps source de bien-être et de contemplation.

Aujourd'hui, nombreuses sont les voix qui appellent à créer, à nouveau, une piscine à Bex, telle que nous l'avions aux Domaines du Rhône. Mais pas une piscine conventionnelle, coûteuse au vu des traitements importants à réaliser et des défis liés à son financement. Plutôt, une piscine qui serait le prolongement de la nature environnante.

Faits du calendrier, le Canton de Vaud a communiqué le 5 avril dernier son projet de crédit-cadre de 50 millions visant à développer des infrastructures touristiques dans le respect des principes de durabilité. Le Plan Directeur Touristique des Alpes vaudoises (PDRt) y est cité et offrirait potentiellement à Bex un cadre propice pour songer y développer une telle piscine naturelle. Le périmètre du PDRt s'étend du centre de la commune, au niveau de la parcelle de l'ancien Hôtel des Salines, jusqu'en direction des hameaux.

Ne serait-il pas intéressant, pour notre commune, de démarrer des discussions avec le canton, ainsi qu'avec tout potentiel porteur de projet qui viserait à amener une activité touristique à Bex, résolument centrée sur la nature et le bien-être? Est-ce que la réalisation d'une piscine naturelle ne serait pas une opportunité qui régalerait à la fois nos visiteurs, nos habitants, dont notre jeunesse souhaitant profiter d'une piscine de proximité ?

La Commune de Gryon nous a montré que cela était possible avec son lac naturel à Frience. Les Mosses travaillent aussi sur un tel concept. Bex pourrait se joindre à eux et développer son attrait dans le pur respect de ce trésor qu'est notre nature.

Ainsi, les postulants proposent à la Municipalité d'étudier la possibilité de créer une attractivité tant touristique, que tournée vers sa population, par la réalisation d'une piscine naturelle. Ce projet pourrait être porté, tant par lui-même, qu'au travers d'un partenariat privé-public, ce qui en limite les apports financiers directs de la commune.

Pour le Groupement Avançons-Ouverture,
Sibylle Heunert Doulfakar

